

Communication sur le Progrès

Jun 2007

Il convient dans cette Communication sur le Progrès, d'énoncer les changements et les améliorations de la Générale des Farines France depuis juillet 2005, année de l'adhésion à Global Compact.

- Directeur Général : Jean-Marie Poncey
- Président : Bertrand Girardeau

E-mail: infos@generale.farines.com

La Générale des Farines France (GFF), société de services et de mutualisation, rassemble 10 meuniers indépendants répartis sur toute la France: Moulin de Verdonnet, Ets Larroulet, Minoterie Vulliermet, Grands Moulins d'Ozon, Minoterie Hinault, Minoterie Girardeau, Minoteries du Château, Moulin des Gaults, Minoterie Mignot, Moulin Maury.

Depuis 2005, GFF a connu un changement de Direction Générale. C'est aujourd'hui M. Jean-Marie Poncey qui en est le Directeur. Il nous présente ici ses engagements :

« La définition du Développement Durable a été donnée en 1987 lors de la conférence mondiale sur l'environnement et le développement, puis adoptée au sommet de la terre de l'ONU, à RIO, en 1992. Il s'agit de « la capacité des générations présentes à satisfaire leurs besoins sans compromettre l'aptitude des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ».

Concrètement, le Développement Durable concerne les pratiques des entreprises et leurs conséquences, internes et externes dans trois grands domaines :

- *Environnemental (impact des activités sur l'environnement)*
- *Social, sociétal (conditions de travail des collaborateurs, politiques d'informations, de formation, de rémunération, existence et qualité des relations avec la société civile)*
- *Economique (relations avec les clients, les fournisseurs et les actionnaires)*

La meunerie que je représente est familiale ; elle a su concilier modernité et respect des traditions.

La satisfaction des clients, la qualité des productions, l'intégrité, la protection des ressources, mais aussi la pérennité et la transmissibilité des entreprises sont depuis toujours au cœur des préoccupations de mes adhérents.

Ces valeurs, qui animent la stratégie de notre groupement depuis plus de 20 ans, se retrouvent dans les principes édictés par le Global Compact. Elles sont des moteurs de la dynamique de développement durable dans laquelle nous sommes engagés. Je les crois essentielles pour permettre notre progression et renouvelle donc mon engagement dans le Pacte Mondial.

Les moulins de la Générale des farines sont entrés dans une dynamique d'amélioration continue de leurs pratiques en matière de développement durable. La charte GFF formalise leur engagement et les indicateurs développement durable mis en place mesureront leurs progrès.

Chaque année, je m'engage à communiquer sur nos objectifs, nos avancées ou nos piétinements car, malgré tous les efforts consentis par nos industries, le contexte local, environnemental et économique ne permet pas toujours d'atteindre les objectifs fixés. »

JM PONCEY

Directeur Général GFF

Alors que les engagements énoncés dans les premières communications Global Compact sont toujours respectés, d'autres orientations ont été choisies. C'est pourquoi GFF présente une nouvelle Charte de Développement Durable :

Nouvelle Charte de Développement Durable GFF

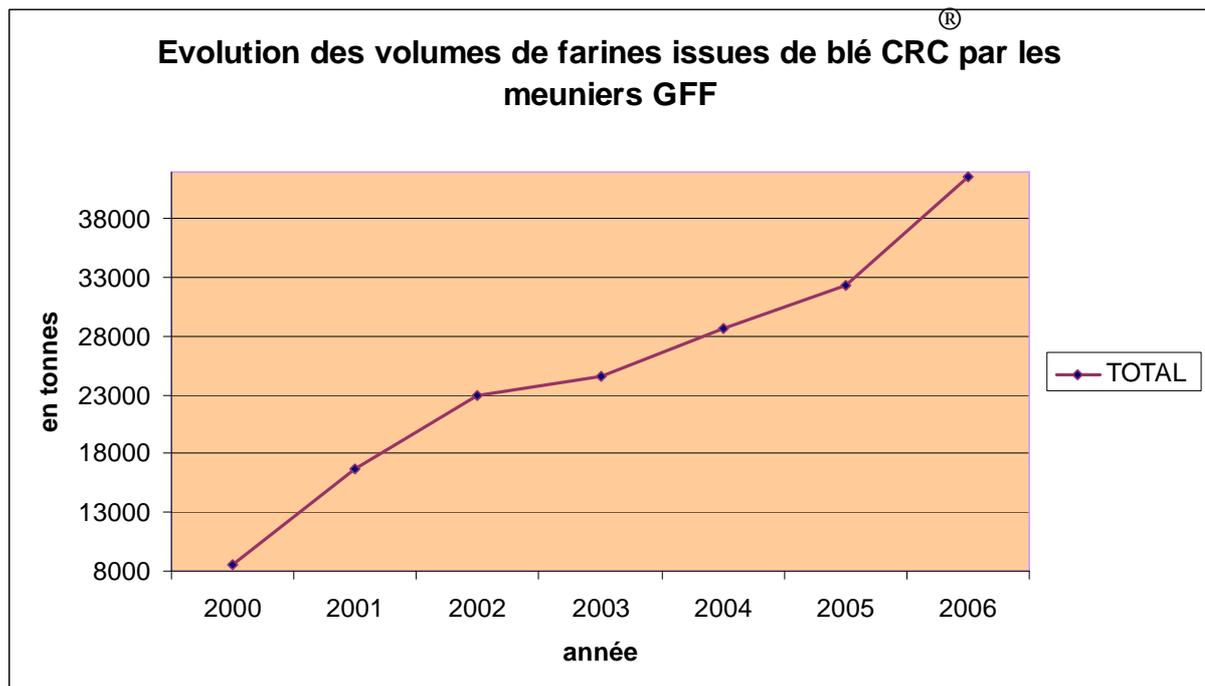


10 moulins, 10 engagements

- Respecter les engagements d'une entreprise responsable : respect des Droits de l'Homme et de l'Environnement
- Réduire les déchets liés à notre activité et trouver les meilleurs moyens de les recycler
- Développer, encourager et valoriser les compétences individuelles des salariés et faire bénéficier à tous des expériences de chacun
- Renforcer l'attractivité de notre industrie sur le marché de l'emploi et former de jeunes collaborateurs à nos métiers de tradition et de passion
- Veiller à ce que nos partenaires, en amont comme en aval, intègrent les démarches propres au Développement Durable
- Produire au maximum à partir de blés issus de cultures soucieuses du Développement Durable
- Participer à l'information du consommateur et l'aider à adopter les bons codes de conduite
- Inventer les produits et les services de demain en adéquation avec la démarche Développement Durable
- Offrir aux consommateurs nos meilleurs produits à des prix accessibles au plus grand nombre
- Veiller à ce que nos principaux indicateurs d'engagement dans le Développement Durable s'améliorent d'année en année

ACTIONS :

- Les approvisionnements en blé se font en partie par des récoltes CRC®. Pour le référentiel CRC®, les exigences de résultats portent sur les niveaux de contaminants sur les céréales et sur une production respectueuse de l'environnement. Les exigences de moyens et de résultats s'appliquent à l'agriculteur producteur ainsi qu'à l'organisme stockeur qui encadre la production des céréales et qui est chargé de conserver les céréales avant leur utilisation par un moulin.



- Sensibilisation et participation à diverses conférences sur le Développement Durable
- Développement et commercialisation d'une farine Bio à marque de distributeur (9% de volume en plus entre 2005 et 2006).

Exemples aux Grands Moulins d'Ozon :

- Identification des impacts de l'activité (traitement des eaux, séparation des déchets et revalorisation)



Séparation des déchets :

Types de déchets	Source des déchets	Mode de récupération ou de tri	Revalorisation
D.I.B*	Production (Sacs, morceaux de palettes, ficelle etc...)	Benne	Enregistré sur le bon d'enlèvement -Décharge
Bureautiques	Administration	Carton	Reconditionnement des cartouches Démontages afin de recycler ses différents constituants (plastiques métaux) et valoriser énergiquement par incinération les éléments non recyclables
Piles	Ensemble de l'entreprise	Carton	
Fer	Production		Refonte
Verre	Ensemble de l'entreprise	Bac en plastique	

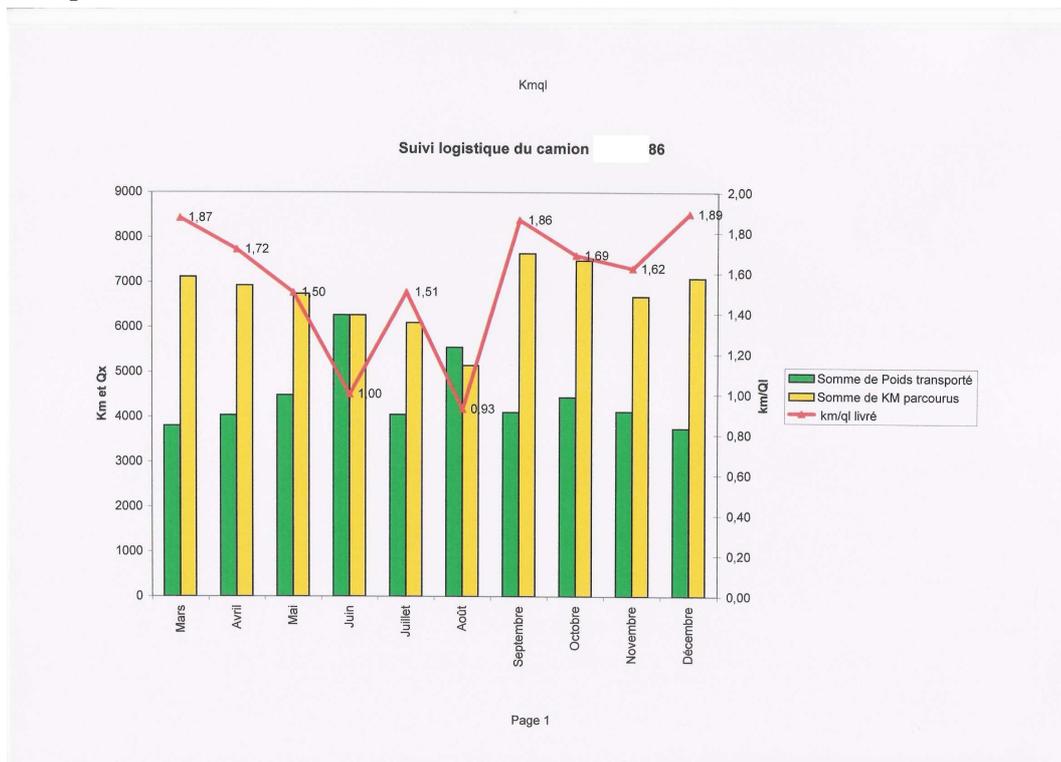
*D.I.B. : déchets industriels banals



Traitement des eaux :

Types de déchets	Source des déchets	Mode de récupération ou de tri	Enlèvement par ...	Revalorisation
Eaux de pluie	Eau des toitures		Circuit spécifique	Rejet dans la rivière
Eaux de ruissellement	Eau des parkings	collectées par des regards et dirigées sur un filtre séparateur pour hydrocarbures (pour éviter de rejeter des pollutions accidentelles).	Entreprise spécialisée et agréée	Les eaux filtrées sont rejetées dans la rivière
Eaux de lavage	Lavage des camions	collectées par des regards et dirigées sur un filtre séparateur pour hydrocarbures (pour éviter de rejeter des pollutions accidentelles).	traitées en station de décantation d'hydrocarbures	Les eaux filtrées sont rejetées dans la rivière
Eaux usées	Toilettes	Circuit spécifique	Réseau urbain	

- Un bilan des déchets (DIB, ferrailles...) est édité annuellement. C'est un tableau (Excel) qui permet le suivi et les comparaisons d'une période à une autre. Entre 2005 et 2006, on constate une augmentation des volumes déchets (+ 43% pour les déchets industriels banals et + 60% pour les résidus des séparateurs à hydrocarbures). Pour les DIB, un bilan des enlèvements des bennes permet un suivi mensuel (en tonnes).
- Suivi mensuel du taux de charge des camions et analyse graphique du suivi logistique de chaque camion (cf. graphe ci-dessous : somme de KM parcourus / somme du poids transporté).



Une surveillance constante vise à réduire au minimum les kilomètres parcourus par les camions de livraison. Les disques des chauffeurs constituent la base des informations nécessaires ; les données sont ressaisies ensuite dans le tableau de compilation. Un additif spécial, « Adeblue », est ajouté dans le gasoil de chaque véhicule pour diminuer les effets polluants du transport.

- Dans le but de réduire le bruit du moulin, la conception des nouveaux bâtiments a été spécialement étudiée : les compresseurs, source principale de bruit, sont isolés et à aucun endroit le niveau sonore n'atteint 90dB (murs isolants, portes).
- Les rejets dans l'air ont également fait l'objet de modifications : l'air des supprimeurs est filtré avant d'être rejeté pour empêcher les poussières de s'échapper. A la réception du blé dans la fosse, un rideau automatique se baisse une fois le camion entré, ce qui retient toutes les particules volantes. La poussière est alors systématiquement aspirée.
- Un document unique concernant la sécurité au travail a été édité. Il est revu une fois par an afin de vérifier les dispositions à entreprendre et d'apporter les corrections nécessaires. Il permet aussi d'identifier les nouveaux risques et de les prendre en compte.

- Toujours dans l'optique de travailler en concertation avec ses employés, les Moulins d'Ozon garantissent la sécurité du personnel en favorisant un aménagement adéquat à chaque poste de travail. Pour tout nouvel employé (CDD, CDI ou intérimaires) un livret d'accueil est remis. Ce dernier permet de prendre connaissance des conditions de sécurité de l'entreprise, ainsi que les conduites à adopter en cas d'accident, ou d'incendie. Ce livret mentionne également la liste des personnes habilitées (électricité, sauveteur secourisme du travail).

PROGRES EN COURS :

La plupart des points de la Charte Développement Durable (cf. ci-dessus) est accompagnée d'indicateurs. Les plus significatifs de la démarche sont ceux fournis par les moulins dans leurs activités quotidiennes. Pour améliorer davantage le recensement de ces données, un nouveau document a été établi ; il fera l'objet d'une future Communication sur le Progrès (2008).